

AVIS PUBLIC
DEMANDE RELATIVE AUX USAGES CONDITIONNELS
(EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1198)

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que, lors de sa séance du 29 août 2022, à 19 h, qui se tiendra à la salle du conseil, 3038, chemin Sainte-Marie, le conseil statuera sur les demandes d'usage conditionnel suivantes et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande :

Lot 6 327 706 – Avenue de la Gare – Zone IA 519 – District 2 (recommandation CCU 22-07-139)

Autoriser un usage de fabrication et de commercialisation d'une gamme complète de revêtement époxydes polyuréthane et poly aspartiques, spécifiquement conçue pour les surfaces de béton, situé sur l'avenue de la Gare, soit la place d'affaires « Labsurface », à l'intérieur du quartier CentrOparc.

Lots et emplacements multiples (recommandation CCU 22-07-140)

Autoriser un usage d'un réseau de réfrigérateurs libre-service à plusieurs endroits sur le territoire de la ville de Mascouche, soit :

Réfrigérateurs extérieurs nécessitant un abri :

- Centre d'entraide de Mascouche - 3320, chemin Sainte-Marie
- Coopérative de Solidarité Le Chez-Nous du Communautaire - 2500, boul. de Mascouche
- La Fermette Enchantée - 1283, chemin de la Cabane-Ronde
- Parenfants de Mascouche - 2492, chemin Sainte-Marie

Réfrigérateurs intérieurs :

- Coopérative de Solidarité Le Chez-Nous du Communautaire - 2500, boul. de Mascouche
- École secondaire Le Prélude - 2995, avenue des Ancêtres
- École secondaire du Coteau - 2121, rue de l'Alizée
- Église La Cité - 693, chemin des Anglais
- Maison des jeunes La Barak - 2522, chemin Sainte-Marie
- Ville de Mascouche - Chalet d'accueil du parc métropolitain du Domaine-Seigneurial - 300, place des Rapides

Donné à Mascouche, le 3 août 2022.

L'assistante-greffière,

Original signé par

Me Caroline Asselin